

# Le recyclage à Pâques ...

A l'occasion de la fête de Pâques, nous aurons beaucoup d'emballages de chocolat à jeter et / ou à trier ...

**Mais que faire de ces emballages ?  
Sont-ils recyclables ?**



**Seuls les emballages en carton et les emballages des chocolats en aluminium sont recyclables à déposer dans le bac bleu. Les coques des oeufs, les sachets en plastiques sont à déposer avec les ordures ménagères.**

**Nous vous laissons le soin de recycler le chocolat ;-)  
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques !**

**N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01.34.70.05.60 ou par mail à [info@tri-or.fr](mailto:info@tri-or.fr)**